



CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE DE LA REUNION

4 BD DORET - CS 53001 97441 SAINT DENIS CEDEX 9



LETTRE AUX TAXITEURS

Saint Denis, le 16 février 2017

Nos réf. : JXB/SL n° 026-2017
Affaire suivie par Myrielle LOSSY
Tel : 02 62 40 72 82

**Objet : Convention entre les entreprises de taxi et la CGSS Réunion
Annexe 5 : nouvelle grille tarifaire 2017**

Madame, Monsieur,

En application de l'article 8 de la convention signée entre les entreprises de taxis et la CGSS Réunion ; l'annexe 5 précise les tarifs de responsabilité pour la prise en charge par l'Assurance Maladie des transports des assurés sociaux. Ces tarifs ont été négociés localement en fonction des tarifs fixés par le représentant de l'état dans le département.

Je vous informe que l'arrêté préfectoral n°67 du 16 janvier 2017 fixe les nouveaux tarifs des courses de taxis sur le département de la Réunion. En conséquence à de cette date, les nouveaux tarifs de prise en charge par l'Assurance Maladie sont revalorisés, comme indiqué dans la grille tarifaire ci-jointe.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur Santé

JX BELLO

PJ : Annexe tarifaire 2017

ANNEXE 5

ANNEXE TARIFAIRE

En application de l'article 8 de la présente convention et conformément à la décision du directeur général de l'UNCAM du 08 septembre 2008, les parties signataires conviennent de la tarification suivante établie sur la base des tarifs préfectoraux en vigueur. Cet accord sera systématiquement reconduit sur la base des nouveaux tarifs à chaque revalorisation préfectorale.

Il appartient à l'entreprise de veiller à facturer selon le tarif le moins onéreux compatible avec l'état de l'assuré.

Désignation du tarif	Tarif préfectoral applicable au 16/01/2017	Tarif CGSS (après abattement de 15%) applicable au 16/01/2017
Tarif minimum de perception	7 €	5.95 €
Prise en charge	3.45 €	2.93 €
Attente	17.1 €/H	14.54 €/H [3.63 €/15mn]
<u>Tarif A</u> Course de jour avec retour en charge à la station	0.97 €/km	0.82 €/km
<u>Tarif B</u> Course de nuit (entre 19h et 6h) dimanche et jours fériés avec retour en charge à la station	1.455 €/km	1.24 €/km
<u>Tarif C</u> Course de jour avec retour à vide à la station	1.94 €/km	1.65 €/km
<u>Tarif D</u> Course de nuit (entre 19h et 6h) dimanche et jours fériés avec retour à vide à la station	2.91 €/km	2.47 €/km
Supplément pour le transport d'un 4 ^{ème} passager	2.25 €	1.91 €